

“ Eh bien ! après tout, dit le journaliste, il y a donc quelque chose de bon dans cette église ; quelque chose qui mérite d'être copié ? Mais combien la copie est inférieure à l'original !

“ Il est vrai qu'une bande de pauvres filles gagées pour prendre soin des malades du voisinage n'est pas une chose mauvaise en elle-même : mais présenter ces filles comme des *Sœurs de la Charité*, elles qui reçoivent l'aumône au lieu de la donner, et qui ne travaillent que pour leur propre soutien, en attendant qu'elles trouvent des mains qui les rendent indépendantes, voilà assurément qui est plus que du ridicule. En effet quelle comparaison établir entre ces filles indigentes et salariées, et nos vierges catholiques prises bien souvent dans les rangs les plus distingués de la société, ornées de connaissances utiles et agréables ; nos vierges qui, de leur bon gré, renoncent à toutes les jouissances, à toutes les faveurs de ce monde, pour se dévouer toute leur vie, par pur amour de Dieu et du prochain, au service du pauvre, du malade, de l'homme souffrant ; et cela sans payement, ni récompense aucune dans cette vie. Il faut vraiment que les ministres dissidents jouent des tours nombreux et finement habiles pour faire croire à leurs simples ouailles qu'elles trouveront dans leurs établissemens nationaux des institutions aussi saintes, aussi parfaites que celles que possède l'église unique établie par Jésus-Christ. Au reste, les intéressés savent très-bien que, sans de telles supercheries, leurs sectateurs viendraient bientôt à bout de connaître et d'embrasser la seule vraie religion de laquelle on les a fait sortir ; et alors, adieu ces pensions que les prédicants, leurs femmes et leurs enfans perçoivent avec si belle facilité.”

Nous ferons suivre ces réflexions d'un document confirmatif que nous extrayons des écrits d'un protestant même. M. Henry E. Dwight s'exprime ainsi dans *ses voyages en Allemagne (Travels in Germany)*, ouvrage publié à New-York en 1829.

“ Il existe dans le Hanovre onze couvents protestants, où des demoiselles qui ont passé le printemps de leur vie sans avoir eu le désir ou l'occasion de se marier, trouvent une retraite décente et un asile paisible. Une dame âgée qui ressemble jusqu'à un certain point aux abbesses des couvents catholiques, est à la tête de chacun de ces établissemens. Chaque dame reçoit par an de deux à trois cents écus, qui lui suffisent pour vivre avec aisance. La discipline de ces maisons n'est pas sévère. Les dames peuvent recevoir les visites de leurs amis en présence de la directrice, quoique cela ne soit pas de rigueur, ou ne l'ait été que pendant peu de temps. On n'exige pas qu'elles y résident constamment ; quelques semaines chaque année suffisent pour leur donner droit à la pension. Aussi plusieurs d'entre elles vivent habituellement dans le sein de leurs familles ; mais s'il arrive qu'elles n'y trouvent plus aucune ressource, elles peuvent retourner dans un asile où elles sont à l'abri de ces humiliations qui accompagnent si souvent le malheur. Ces établissemens sont placés sous la surveillance du gouvernement, à qui les pères et mères doivent s'adresser pour obtenir l'admission de leurs filles. Il faut pour cela avoir quelques protections à la cour, attendu que le nombre des postulantes dépasse de beaucoup celui des vacances. Les parents sollicitent souvent des places pendant que leurs filles sont encore en bas âge, ou même dans